

[Discours de M. Bernard Kouchner prononcé à l'occasion de la cérémonie de remise du prix des droits de l'homme de la République française](#)

11 décembre 2009

A l'occasion de la cérémonie de remise du prix des droits de l'homme de la République française, M. Bernard Kouchner a prononcé un discours afin de saluer l'action des lauréats 2009 pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

Monsieur le Président de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, Cher Yves,

Monsieur le Directeur de Sciences Po, Cher Richard,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis,

Belle assemblée que celle réunie ce soir ici, à Sciences Po !

Je crois à la symbolique des lieux. Et, pour la première fois, c'est à Sciences-Po que je vais remettre le prix des droits de l'Homme de la République française. Je tiens à remercier Richard Descoings pour son accueil. **Ce choix a valeur de message** : le combat pour les droits de l'Homme s'enracine au plus profond de notre histoire. Il n'est jamais abouti. Il ne suffit pas de proclamer. Il faut aussi transmettre.

Car ce combat se mène autant par la culture que par le droit, et si le monde offre parfois le spectacle affligeant d'une remise en cause de l'universalité, cela révèle aussi des failles dans la transmission des valeurs : qui peut affirmer que les nouvelles générations portent toujours en elles cet attachement viscéral aux valeurs que Eleanor Roosevelt, René Cassin et les autres rédacteurs de la Déclaration des Droits de l'Homme adoptée il y a exactement 61 ans, ce 10 décembre 1948, à Paris, avaient au cœur ? **Sensibiliser et former de nouvelles générations aux droits de l'Homme, enraciner en chacun le sens de l'universel, susciter l'engagement, tel est notre combat, celui de la diplomatie française entre autre. Je n'en connais pas de plus haut.**

« Renoncer à sa liberté c'est renoncer à sa qualité d'Homme, aux droits de l'humanité, même à ses devoirs », affirmait déjà Rousseau dans Le Contrat social.

C'est aussi un **plaisir** particulier pour moi de retrouver, une fois de plus, les **visages familiers** des défenseurs et avocats des droits de l'Homme, de mes amis. Mon engagement personnel m'a conduit à partager bien des combats avec nombre d'entre vous. Je me félicite que nos liens, loin d'être rompus, se soient au contraire resserrés depuis que je suis devenu l'un des relais de votre action en faveur des Droits de l'Homme. Je vous invite donc à continuer à attirer mon attention et même à me provoquer sur des cas individuels, sur des problèmes de fond, sur des réformes à faire, sur des initiatives à lancer... **Ces échanges donnent du sens à l'action que nous conduisons et ils l'inspirent.**

Enfin, **chers lauréats**, c'est surtout une grande fierté que de vous remettre ce prix. **En vous honorant, la République française se grandit**. Je vous citerai la Déclaration des droits de l'Homme et du citoyen de 1789 et le mouvement irréprouvable vers la liberté, l'égalité et la fraternité qu'elle a initié.

Un mouvement qui n'est pas propre à la France : cette année, plus de 150 projets sont parvenus à la CNCDH, en provenance de toutes les régions du monde. Des projets spontanés, des projets qui auraient, bien sûr, existé sans ce prix, mais que ce prix, j'ose le croire, je l'espère, honore et facilite.

A l'heure où certains, au nom de la diversité culturelle, tentent de remettre en cause l'universalité des droits de l'Homme, **ces projets portent témoignage de cette aspiration à l'universalité**. Non, les Droits de l'Homme ne varient pas au gré des cultures ! Non, ils ne doivent pas être relativisés au nom de valeurs prétendument traditionnelles.

Les Droits de l'Homme ont vocation à se développer dans tous les pays, en dépit des obstacles et des difficultés - et ils sont nombreux. *« Il n'y aura pas de paix sur cette planète tant que les droits de l'Homme seront violés en quelque partie du monde que ce soit »* disait René Cassin à l'annonce de son prix Nobel de la Paix, en 1968. D'ailleurs, partout où ils sont désormais respectés, ces droits ont été conquis de haute lutte, y compris dans notre propre pays.

Je parlais d'un mouvement irréprouvable à propos de l'aspiration aux Droits de l'Homme. **Irréprouvable ne veut pas dire exempt de répression**, bien au contraire, malheureusement.

Je pense ce soir à **tous les défenseurs des droits de l'Homme, je pense aux lauréats de ce prix**, décerné depuis plus de vingt ans, qui, à travers le monde, sur tous les continents, **agissent dans l'insécurité, confrontés aux menaces**, à la privation de liberté, à l'arbitraire, au harcèlement, parfois au péril de leur vie. Je sais que vous en avez vous-même fait la douloureuse expérience, **Tolekan Ismaïlova**, à la tête de votre ONG **« Citoyens contre la corruption »**, distinguée ce soir. Comme l'a faite aussi **Taslima Nasreen**, lauréate du prix en 1994, à nos côtés ce soir et que je salue.

Mes pensées vont particulièrement aux **défenseurs des droits de l'Homme en Iran**, où la répression et les persécutions se poursuivent ; dans ce pays où fut pourtant rédigé, au VIème siècle avant Jésus Christ, par Cyrus le Grand, le premier texte relatif au droits de l'Homme, le Cylindre de Cyrus . Je pense à **Shirin Ebadi**, Prix Nobel de la Paix, empêchée de venir recevoir le prix que nous lui avons décerné en 2003, à son avocat, **Abdolfattah Soltani**, à **Emadeddin Baghi**, autre avocat engagé en faveur de l'abolition de la peine de mort, tous trois incarcérés à maintes reprises.

Je pense également à nos amis de **Memorial**. Je veux rendre un hommage particulier à **Natalia Estemirova** ; ainsi qu'à **Zarema Sadoulaeva**, directrice de l'ONG **"sauvons notre génération"**, que nous honorons ce soir, et à son mari, tous les trois morts, assassinés. Trois défenseurs des droits de l'Homme assassinés parmi tant d'autres en Russie (Anna Politovskaïa, Anastassia Babourova et Stanislav Markelov) et à travers le monde. Je ne peux tous les citer, ils sont si nombreux...

Je forme le vœu que ce prix, par la reconnaissance qu'il apporte, représente une protection, même si celle-ci reste malheureusement trop fragile.

Je sais d'expérience que les droits de l'Homme ne sont pas portés seulement par les Etats et les institutions ; ils sont d'abord portés par ces femmes et ces Hommes courageux, souvent isolés. Toutes les résolutions du monde, les textes officiels, ne seraient rien s'ils n'étaient invoqués et, autant qu'il est possible, appliqués par ces militants : ils sont en première ligne dans ce combat pour la transformation des droits de l'Homme en droits, c'est-à-dire **le passage de l'idéal invoqué à la norme respectée.**

C'est pourquoi **notre politique repose sur le soutien à ces journalistes indépendants et intellectuels, militants syndicaux ou associatifs, personnalités publiques ou simples citoyens** : à Paris, au Quai d'Orsay, comme dans nos ambassades, directement ou à travers l'action des ONG, la vocation de la France est de se porter à leur côté.

Nous sommes parfois critiqués. **On nous reproche de ne pas en faire assez. Et, c'est vrai, nous devons toujours faire plus et mieux.** Mais, cet effort, nous le poursuivons jour après jour, et continuerons de le faire, y compris dans la plus grande discrétion, gage d'efficacité, et sans rechercher les succès d'estime.

À ma demande, François Zimeray, l'ambassadeur pour les droits de l'Homme mène de nombreuses missions de terrain. Il s'est rendu cette année en Tchétchénie, en Colombie, à Gaza, au Kazakhstan, au Sri Lanka. Il poursuivra son action auprès de ces Hommes, de ces femmes, de ces enfants, de ces populations opprimés.

Il y a désormais au Quai d'Orsay une direction des droits de l'Homme ; Sylvie Bermann, à sa tête, veille notamment à porter l'action en faveur des droits de l'Homme dans les institutions internationales. C'est un travail quotidien, un travail indispensable.

Cette année, la CNCDH a tenu à distinguer plus particulièrement les défenseurs de la protection des enfants des rues et ceux de la liberté d'expression.

La protection des enfants des rues... un fléau dont l'urgence se résume en quelques chiffres, terribles.

Entre 120 et 150 millions d'enfants - un enfant sur cinq ! - vivent dans la rue, dans des abris de cartons, sous des bancs, parfois dans des égouts. La moitié d'entre eux sont violés. L'enfant, qui, à huit ans, se trouve dans la rue, n'a qu'une chance sur deux d'atteindre l'âge de 12 ans...

A l'heure où nous célébrons, cette année, le **20ème anniversaire de la Convention internationale des Droits de l'enfant**, l'abandon et la misère des enfants des rues, le travail des enfants, l'exploitation sexuelle, les enfants soldats - ils sont 300 000 dans le monde - témoignent de ce que si ces droits sont reconnus, ils sont trop souvent bafoués.

Je tiens donc à féliciter les représentants de « **Sauvons la génération** » de Grozny et « **Voice of Children** » de Katmandou pour leur travail inestimable.

Deuxième thème, déjà promu en 2007, **la liberté d'expression, mère de toutes les libertés**, indissociable de la liberté de conscience et de la liberté de l'information, et je salue également très chaleureusement nos amis de « **Citoyens contre la corruption** » (je l'ai déjà mentionnée) qui viennent du Kirghizstan, du « **Centre d'études légales et sociales** » de Buenos Aires et de la **plate-forme d'ONG palestinienne, PNGO.**

La liberté d'expression, qui est indissociable de la liberté de critiquer, est le fondement même du combat politique démocratique, et c'est évidemment la raison pour laquelle les pouvoirs autoritaires ont la tentation d'en limiter le champ à tout prix, prétendument au nom de la défense de l'honneur d'une personne, d'une institution, d'une idéologie, d'une religion.

La liberté d'expression est aussi indissociable du dialogue. Je préférerai toujours le dialogue, fût-il rugueux, au refus de la discussion ; « parlons nous avant de mourir », tel est le principe que j'ai tenté, à travers plusieurs engagements, de mettre en œuvre du Liban à L'Irak et l'Iran, du Salvador à l'Afghanistan, du Rwanda au Kosovo....

Et je le dis clairement en présence de **nos amis palestiniens de la Plate-forme**, présents parmi nous ce soir au titre de leur projet remarquable en matière de droits de l'Homme et de libertés publiques : **je rejette les appels au boycott.** C'est en tant que vieux militant de la cause palestinienne, en tant qu'ami des Palestiniens, que j'ai accepté de venir vous dire ce soir, que nous désapprouvons les appels au boycott que vous prônez. Car ne vous y trompez pas, ce n'est pas seulement au boycott des produits, des entreprises et des investissements que vous croyez appeler. C'est aussi, et en fait surtout, à celui de **partenaires avec lesquels vous devrez dialoguer pour construire la paix au Proche-Orient**, cette paix pour laquelle je me bats depuis trente ans et que nul plus que moi ne désire davantage, et singulièrement le gouvernement français dont la position est claire : deux Etats avec Jérusalem comme capitale des deux Etats.

Je vous engage à rechercher le dialogue avec la société civile israélienne, à apporter votre contribution à la **déconstruction des murs les plus solides ; ceux qui sont érigés dans les cœurs et dans les esprits.** C'est le sens de votre travail au sein de la société palestinienne que vous contribuez activement à édifier.

Monsieur le Président, il est de tradition que l'éloge individuel de chacun des lauréats vous revienne. Je m'en voudrais de pré-empter votre intervention et vous cède donc bien volontiers la parole.

Je vous remercie.